L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 20 JANVIER 1891.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français industrieux et bien recommandé, pouvant se rendre utile à tout, demande emploi dans une famille ou une institution. Louis Muller, aux soins de J. Puchereau, coin Bienville et Royale. 20jan—3f

ON DEMANDE.

ON demande—Femme de chambre, ainsi qu'une bonne cuisinière. S'adresser 407 Esplanade, coin Dorgenois. 20 jan—1f

ON demande—Une cuisinière établie, pour une famille de quatre personnes. Doit parler français. S'adresser 314 av. St-Charles, coin Clio. 17jan—3f

PERDUE.

Une chienne de chasse, noire, tachetée de blanc au poitrail, âgée de cinq mois, haute sur pattes, répondant au nom anglais de FAN. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au numéro 78 rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine. 29 nov—

A LOUER.

A LOUER—La partie supérieure de la maison 134 rue Canal, près Carondelet. S'adresser "Weber," 123 rue Royale. 11 janv—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Carlos Laviosa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,784.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 janv—20 25 29

Succession de Thomas Leahy et d'Ellen Leahy, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,876—Division C—Attendu que Mme Annie Dunn, née Leahy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Leahy et d'Ellen Leahy, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 janv—17 23 25

Succession de L. E. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,721—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. Gamard, liquidateur de l'association A. Gamard & Cie, de laquelle L. E. Adams était un associé, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 jan—16 21 25

Succession de J. L. Oscar Isnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,306—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Isnard et Arthur Isnard exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 janv—13 18 22

Succession de Gregorio Palisser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31,813—Division C.—Attendu que Mme Amelia Berry, femme de Gregorio Palisser, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gregorio Palisser décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 janv—13 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,967.—Division B.—D. D. Hackney vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire David D. Hackney soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée, et tenue pardevant Fred Zengel, notaire, en son bureau, No 49 rue de Camp, en cette ville, lundi le 23me jour de février 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que H. H. Bryant Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1891.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 janv—20—fév 7 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,884—Division —. W. N. McGrath, individuellement et comme membre de la raison sociale de la succession de James McGrath, et la dite raison sociale contre leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de William N. McGrath et de la raison sociale de la succession de James McGrath soit convoquée et tenue pardevant Martin Voorhies, notaire en cette ville, commençant le 17 février 1891, à 11 heures A. M. Que A. Bernan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, toutes procédures contre la personne de William N. McGrath et contre les biens de la dite raison sociale soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1891.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 jan—13 27—fév 17.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,824—Division A—Jules C. Eyrich vs ses Créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules C. Eyrich soit convoquée et tenue par devant George C. Préot, notaire en cette ville, le LUNDI, 9me jour de février 1891, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans sans intérêt et que ses créanciers soient notifiés d'assister à la dite réunion; que la dite réunion et son objet soit publiés et que A. L. Tissot, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures contre le pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1891.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur congé.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
6 jan—6 20—9 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31 847—Division A—James Tierney vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James Tierney soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Octave Hart, notaire, le MERCREDI, 4me jour de janvier 1891, à 11 heures A. M., afin que l'insolvable leur soumette un tableau de ses affaires, et qu'il obtienne sa décharge de toute dette; pour élire un syndic et de prendre en considération toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire James Tierney insolvable, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1891.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN Député Greffier.
8 jan—8 14 21

Philip Schumann vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,244—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Ramos Rivet, syndic provisoire et syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 31,873, Division C.—E. A. Tyler's Son, Louis E. Tyler vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis E. Tayler, faisant des affaires sous le nom et titre de E. A. Tyler's Son, soit, et est par le présent, acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. J. Alsix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, le VENDREDI, 13me jour de février 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que J. L. Peytavin, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1891.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
10jan—10 23 fév13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,886—Division C.—Mme M. A. Field et al. vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell femme de Spencer Field lui autorisée par son mari, soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire, en son bureau, No 135 rue Gravier, en cette ville, le MARDI, 17me jour de février 1891, dans le but de délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. K. Amacker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1891.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 jan—17 19 26—fév 2 9 16

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 JANVIER—CLASSE No 115
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
50	46	49	24	41	5	10	11	23	42	2	66	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 19 janvier 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prést. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prést. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prést. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 17 FEVRIER 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,	....	100,000
1 Lot de..	50,000,	....	50,000
1 Lot de..	25,000,	....	25,000
2 Lots de..	10,000,	....	20,000
5 Lots de..	5,000,	....	25,000
25 Lots de..	1,000,	....	25,000
100 Lots de..	500	....	50,000
200 Lots de..	300,	....	60,000
500 Lots de..	200,	....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de.. $500,	soit....	$50,000
100 Lots de...$300,	.. ....	30,000
100 Lots de...$200,	.. ....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit....	$99,900
999 Lots de $100,	.. ....	99,900
3,134 Lots se montant à....		**$1,054,800**

PRIX DU BILLET: Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD**,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, **CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.**

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que **LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.**

Comme les billets de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont préparés avec grand soin et toute l'attention donnée au détail, ils continueront à porter la signature de feu M. A. Dauphin jusqu'à ce que d'autres clichés puissent être soigneusement gravés avec la signature de son nouveau président, Paul Conrad.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 19 janvier 1891.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine........	$5,529,776 00	$694,894 00
Même temps la semaine dernière..	6,883,156 00	853,720 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 82 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 99 à 99½c; or léger américain, 97 à 99c.; dollars mexicains, 80 à 82; sols péruviens, 74 à 76; piastres chiliennes, 74 à 76; argent mutilé américain, 90 à 95c. par oz; 5-francs, 85 à 95c.; argent anglais, par $, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18½ à 19½; reischmarcs, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en bonne demande et ferme.

Papier exceptionnel	8
de A1	8
Prêts sur garanties collatérales	7 à 8
Time de do	8
Papier hypothécaire	8

New-York—Taux de l'argent 3 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4 0/0; consols 97 1/16 à —; U. S. 4's 122½.
Paris—Rentes 95.50.
Argent en lingots (par oz fin)—Londres 42⅝; New York 1.06¼; Nouvelle-Orléans 1,05¼.

CHANGE.

REISCHMARKS—94⅛
Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	482
Traites de banques (60 jours)	485½

Les FRANCS sont stables.

Francs de commerce (60 jours)	5.23¾
Traites de banques (60 jours)	5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce 50c. d'escompte.
Traites de banques pair d'escompte.
Les banques tirent des chèques pair de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.	
$5,000 Extended Crossman	105⅞
Appel de 11 A. M.	
$1,000 Louisiana 4's	92¼
$4,500 Louisiana 4's	92⅝
Appel de 2 P. M.	
$37,000 Louisiana 4's	92⅝
$5,400 Bons à prime	158
$1,000 Extended Crossman	105⅞
25 actions Crescent City RR Co	96⅛
Après l'appel de 2 P. M.	
$1,000 Louisiana 4's	92⅝
$1,000 Louisiana 4s	92⅞
$4,000 Louisiana 4's	93

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	112
Bank of Commerce	10	15¼	16
Canal & Banking Co	100	164½	170
Citizens'	100	27½	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	210½	225
Metropolitan	100	160½	170
Mutual National	100	128	135
N. O. National	100	700	....
People's	50	118	125
Southern National	100	110¼	113½
State National	100	155	165
Union National	100	135	139
Traders'	10	....	10½
Whitney National	100	310	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	74	....
Firemen's	50	....	54
Germania Ins. Co	100	117	....
Hibernia Ins	100	81½	87
Home Ins	100	101	....
Lafayette	50	76	....
Merchants Mutual	100	62½	63
Mechanics' and Traders	100	....	....
New Orleans Ins. Ass	30	....	31
New Orleans Ins. Co	100	88½	93
Sun Mutual Ins	100	182	....
Southern Ins. Co	100	110	114
Teutonia	100	138	147
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117	118
Crescent City	100	96	96⅛
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	122	125
Orleans	50	66½	....
St-Charles Street	50	92	95
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	60¼	62
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	87	96
Consumers' Ice Co	100	112	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	4
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	101¼	103
N. O. Waterworks Co	100	88½	89¼
N. O. Brewing Ass	100	125¼	127
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
Standard Fireless En. Co	10	11	22
Graham P. S. Co	10	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
French Opera Association	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
M. L. & B. As			
Comb. T. Stand			
Varie. Theatre			
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's	....	92⅝	93¼
Louisiana 3's			
Bons de ville.			
Premiums	....	157⅞	159
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		101	....
Consolidated 6's, Crossman		101¼	103
Extended 6's, Consol		105	....
Extended 6's, Consol. Crossman		105⅝	106⅞
Extended 6's		104	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		100¼	....
Consolidated coupons		100¼	103
City 5's		100⅝	102¼
City 7's, old		107	109
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		200	275
Produce Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Mech.. Dealers and Lumb. Ex		42	....
Sugar Exchange		120	150
Morgan's L. and T. R. R. 7's		122	125
Morgan's L. and T. R. R. 6's		109⅝	112
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		86½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st (1897)		103	....
Crescent City RR. new		104	105
N. O. City Railroad Co. mort.		121	124
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1902)		113	....
St-Charles St. RR. Co. mort.		....	....
N. O. Brewing Association bonds		107	108½
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		121	130
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		100	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Elyton Land Company bonds		90	100
Levee S. Cotton Press mort.		103	....
Cotton Exchange 1st mort.		101½	104
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		60	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary 1886		....	45
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		68¼	....
Police certificates		35	....
School certificates		....	40
City scrip, old		90	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		15	20
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		10	....
Unpaid State coupons No 12		8	....
Unpaid State coup. prior to No 12		16	....
State school warrants		20	40

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,500 balles et 2,000 à arriver.
Le marché est calme et facile.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅝c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	7 1/16	7 1/16
Ordinary	7 9/16 nom	7 9/16 nom
Good Ordinary	8	8
Low Middling	8¾	8¾
Middling	9 5/16	9 5/16
Good Middling	10 7/16	10 7/16
Middling Fair	11 9/16	11 9/16
Fair	12 5/16 nom	12 5/16 nom

FUTURS

Calmes et stables.
Janvier 9,94 à 9,96; février 9,97 à 9,99; mars 9 02 à 9,04; avril 9,10 à 9,11; mai 9,19 à 9,20; juin 9,28 à 9,29; juillet 9,37 à 9,39; août 9,35 à 9,37; septembre 9,09 à 9,11; octobre 8,97 à 8,99; novembre —— à ——; décembre —— à ——.
Les ventes comprennent 44,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9 11/16; à Mobile 9¼; à Savannah ——; à Charleston à 9⅜; à Wilmington 9; à Norfolk ——; à Baltimore 9½; à Boston 9 7/16; à Philadelphie 9⅝; à Memphis 9¼; à Augusta à 9⅜.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes: Middling Gulf 9 13/16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 9,13 à 9,14; février 9,15 à 9,16; mars 9,24 à 9,25; avril 9,35 à 9,36; mai 9,46 à 9,47; juin 9,56 à ——; juillet 9,63 à 9,64; août 9,61 à 9,62; septembre 9,45 à 9,47; octobre 9,33 à 9,35; novembre ——à——; décembre ——à——.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,443,553 balles, même temps l'année dernière, 1,560,323 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,925,951 balles; même temps l'année dernière 4,683,974 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,094,145 balles; même temps l'année dernière, 1,217,996 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,416,590 balles; même temps l'année dernière, 3,412,694 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 327,643 balles; même temps l'année dernière, 278,894 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 918,935 balles; même temps, l'année dernière, 657,379 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif.
Cotes—5¼ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et facile.
Cotes—72 fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 67½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 63 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 2,294 boucauts de sucre, 12,140 barils de sucre et 3,573 barils de mélasse.
Recettes 2,403 boucauts de sucre, 9,854 barils de sucre et 3,764 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort.	
Choice	—à 4¼
Strictly prime	4⅛ à 4 3/16
Prime	4⅛ à 4 3/16
Fully Fair	4⅛ à 4 3/16
Good fair	3⅞ à 4 1/16
Fair	3⅞ à 4 1/16
Good common	3⅞ à 4 1/16
Common	3⅝ à 3¾
Inferior	3½ à 3⅝
CENTRIFUGAL—Fort.	
Plantation granulated	— à —
Off granulated	— à —
Choice white	— à 5⅛
Off whites	5⅛ à 5 3/16
Gray off white	5⅛ à 5 3/16
Fancy yellow	— à —
Choice yellow	5⅛ à 5 3/16
Prime yellow, new	5 1/16 à 5⅛
Off yellow	5 à 5 1/16
Seconds	3⅜ à 4⅝
MELASSE—Open kettle—Stable.	
Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	26 à 28
Good prime	23 à 24
Prime	21 à 22
Good fair	15 à 20
Fair	18 à 20
Good common	15 à 20
Common	15 à 20
Inferior	— à —
CENTRIFUGAL—Stable.	
Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	14 à 15
Good prime	12 à 13
Prime	9 à 11
Good fair	9 à 11
Fair	9 à 11
Good common	— à —
Common	— à 8
Inferior	
SIROP—Actif—20 à 30	

RIZ.

(Au Board of Trade.)

Ventes—Sacs ris brut 1,091; barils ris écalé nouveau 388.
Recettes — Sacs ris brut 826; barils ris écalé ...

RIZ ECALE—Fort et actif.	
Head	5 à 6
Prime	5⅛ à 5¼
Good	5 à 5¼
Fair	4⅝ à 4¾
Ordinary	4⅜ à 4½
Common	3⅝ à 4¼
No 2	2 5/16 à 2⅝

RIZ BRUT—Fort et actif.
Cotes du riz brut: $2 50 à 4 75.
RIZ POLI—$26 00 à ——.
SON—$16 00 à 17 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $5 15 à 5 25; extra fancy $4 80 à 4 85; fancy $4 50 à ——; choix $4 25 à —— le baril.
FARINE DE MAIS—$2 90 à ——.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 25 à 5 37½ le baril; extra fancy $5 00 à 5 10, fancy $4 60 à 4 75; Minnesota flour, bakers $—— à 5 00, Straights $5 25 à ——; patents $5 75 à ——.
FARINE DE MAIS—$3 00.
CREAM MEAL—Choice $3 35 à ——.
GRITS—$3 40 à ——.
HOMINY—$3 50 à —— le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$6 75 à —— le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote —— à 64 pour le blanc, —— à 62 pour le mêlé et —— à 63 pour le jaune.
AVOINE—Red Rust Proof Oats 58 à 60; No 2 de l'Ouest — à 55; No 1 — à 56.
SON—$1 15 à 1 20.
FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $15 50 à 16 50; Fancy $16 00 à 16 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$11 25 à 11 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4⅜ à 4⅝; short rib sides 5⅜ à 5⅝; long clear sides 5⅜ à 5⅝; short clear sides 5⅝ à 5⅞.
BACON—Epaules 5⅛ à 5⅜; short rib sides 6⅛ à 6¼; long clear sides 6⅛ à 6⅜; short clear sides 6⅜ à 6½.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 5⅛ à 5⅜; prime steam 6⅛ à ——.
JAMBON—10 à 10¼.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Pork, bbls—Prime mess $10 50 à 10 75; pig $10 50 à 10 75; extra prime $9 25 à 9 50.
Sugar-cured Meats, la livre — Shoulders 6 à —; Boston cut shoulders 6 à 6½c.; picnic hams 6¼ à 6½c; breakfast bacon 8¼ à 8¾c; hams 9⅞ à 10¼c.; pig tongues 6¼ à 7c. pièce; spare ribs $12 00 à 12 50 par tierce; pig's feet $7 50 à 7 75 le baril, $3 25 à 3 50 le demi-baril, $2 25 le quart de baril, $2 00 le kit.
Bœuf, bbls—Extra plate $10 00 à ——; extra mess $7 25 à 7 50; demi-baril—extra plate [illegible]
New York Fulton Market $6 50.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE — Prime 21, good 20½, fair 20¼; ordinary 19; common 17½c. la livre.
BEURRE—Western Creamery — Extra — à 30c.; extra firsts à 28c.; firsts à 22c.; Western Dairy—Extra 18 à 22; extra firsts 15 à 17; firsts 12 à 14. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12 à —; Western Cheddars full cream à 11; twins, full cream, à 11¼; flats, full cream, à 11½; Young America's, full cream, à 12; Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $8 00 per ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $20 00 à —— per ton, pour l'exportation $—— à —— f. o. b. per long ton.
Oil cake—$22 00 à 22 50 per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 30 à 35 bid le gallon in prime cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound 9 à 9½c. per yard, 2-pound — à 7c, 1¾-pound — à 6¾c. Western —2¼-pound 7¾ à 8c. per yard, 2-pound — à 7c, 1¾-pound — à 6½c.
Twine—9½ à 10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 25 à 1 37½ le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
FRUIT—Frais — Raisins de l'Ouest 75 à 85 cts par panier de 10 livres; Pommes nominales le baril; Oranges de la Louisiane nominales; Oranges de Messine $2 50 à ——; Oranges de Palerme $2 50 à ——; Oranges de la Floride $2 50 à 3 00; Oranges de la Havane par baril $4 00 à 5 00; Limons—Messine $2 50 à 3 50 par boîtes, Palerme $2 50 à 3 50; Bananes $1 75 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à 3 00 la douzaine.
FRUIT—SEC par livre—Pommes—¼s 9½ à 10c, tranches 11 à 11½, fancy evaporated 15 à 16c; Dattes—Persian par boîtes de 60 livres 7½c, boîtes de 15 livres 10c.; Fard par boîtes de 60 livres 9c., boîtes de 15 livres 14c.; figues sèches 15c; currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons — à 20c; raisins secs de la Californie $2 65 à — par boîtes, Malaga $3 25 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 10 à 25, Texas 10 à 15c; Pistaches—Tennessee red 6½ à —c, Virginia hand-picked 7½c.; Amande Taragona 17 à 18c.; Noix du Brésil nom. la livre; Filberts 12 à —c.; Noix du Chili 12c.; Marrons italiens —c.; Noix de coco $37 50 par 1000, 4c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—Table $4 00 à 4 25; Seed $4 25 à 4 50.
OIGNONS—$3 50 à 6 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $1 00 à 1 25; yams $1 50 à 1 75.
AIL—Italien 40c.; espagnol 75c.
CHOUX—Bulk 8 à 10c. pièce.
CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $5 00 à 5 50 le baril; demi-baril $2 75 à 3 00.
HARICOTS—Choice Northern med. 4½ à 4¾; Western red kidney choice — à —; New York red kidney — à 7½; Western white kidney 5⅛c.; pois verts 2¾ à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes, vieilles $12 00 à 15 00, jeunes $10 00 à 12 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 50; canards $—— à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes, vieilles $10 00 à 15 00; jeunes $9 00 à 10 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 20 à 21c.; ceux de la Louisiane 22 à 23c.
SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 cts la livre.
LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear 18 à —c.; clear lake 23 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3½c.; dry flint 6½ à —; dry salted 5 à —c. la livre.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 6 00; castor 10 à 30c. pièce; raccoons 10 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; moutons 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1 à 1½c.; noire 2⅞ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5c.; Leaf 6 à 12c.: Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c.; Leaf 10 à 25c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 80c. à $1 05; fine medium 53 à 63c.; Bright quarters and common 11 inch 4's et 5's, 23 à 35c. Bright navy, 25 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine-cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à ——c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le tonneau; goudron de pin $5 00 à 6 00. Résine — A B C D E $1 15 à ——; F $1 62½ à ——; G $1 82½ à ——; H —— I $1 75; K $1 95; M $2 25; N $3 00; W G $3 50; W W $3 75. Essence de térébenthine 36½. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c. le baril, $6 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 32c.; steamers $2 50 à 2 80 la tonne, en gros 40c. le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c.; Cerona pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 25 la ton.

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Danet, coin Decatur et Dumaine. 20avril—

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 45 à	2 50
Brandies, du pays, le gallon	1 50 à	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25 à	3 50
Pomme, le gallon	2 25 à	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	.... à	5 25
1878	.... à	6 00
1875	.... à	6 25
1870	.... à	7 00
1865	.... à	7 50
1860	.... à	8 50
1848	.... à	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	.... à	6 00
1870	.... à	7 50
1864	.... à	9 50
1848	.... à	10 75
Bisquet, Dubouche & Co. Cognac, 1878	.... à	5 00
1870	.... à	6 00
1848	.... à	9 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 15 à	1 20
Ouest	1 15 à	1 20
Bourbon	1 40 à	3 52
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	.... à	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	.... à	6 00
Genièvre—du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	3 25 à	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60 à	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50 à	10 00
Holland, par caisse	8 50 à	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	.... à	6 00
St-Julien, la caisse	.... à	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	.... à	6 50
Margaux, la caisse	.... à	7 00
Château Dillon, la caisse	.... à	7 50
Château Dunlossy, la caisse	.... à	10 00
Pontet Canet, la caisse	.... à	10 00
Larose, la caisse	.... à	14 00
Léoville, la caisse	.... à	14 00
Château Haut Brion, la caisse	.... à	24 00
Château Lafitte, la caisse	.... à	28 40
California Claret, le gallon	35 à	75
California Zinfandel, le gallon	45 à	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50 à	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Richebon, la barrique	.... à	95 00
Blanquefort, la barrique	.... à	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	.... à	125 00
Château Dillon, la barrique	.... à	125 00
Vins Blancs—Californie, le gallon	45 à	90
Ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Graves, la caisse	.... à	6 00
Importé Sauternes, la caisse	.... à	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	.... à	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	.... à	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	.... à	11 50
Imp. Chât. Budenveant, la caisse	.... à	15 25
Imp. Château Rausse, la caisse	.... à	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	.... à	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	100 00 à	200 00
Pinte $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, genuine Xerès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	.... à	30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	.... à	27 50
Extra Dry	.... à	31 50
Delbeck & Co. extra dry, quarts	.... à	29 50
Delbeck & Co. Delmonico, qts	.... à	28 00
D. B. Pol & Co's, quarts	.... à	28 00
Perrier-Jouet — Cremant Royal, quarts	.... à	30 50
Perrier-Jouet — Special, quarts	.... à	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	.... à	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	.... à	29 50
Bouche, Sec, quarts	.... à	29 50
Bouche Riche, quarts	.... à	29 50
Pomery S c	.... à	31 25
Veuve Clicquot	.... à	31 25
Pints $2 de plus par caisse.		
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	.... à	1 75
Burke, E. J., la douzaine	.... à	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$8 00 à	8 50
Crescent, par douz	6 50 à	7 00
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00 à	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50 à	18 00
Trace chains, la paire	25 à	75
Or chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5 à	7
Hoes—A. B. & Co., H. B. No 2 0 $5, par douz	2 25 à	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 à 8, par douz	2 50 à	5 00
Lyndon B. C. No 4 0 à 8, par douz	3 65 à	6 00
Baldwin set 4 0 1, par douz	3 00 à	4 00
West La Dow cultivator, W-ray by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheel, chac.		75
Brent La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		20 00
Columbia cultivator, chacun		23 35
Brown riding cultivator, chacun		26 50
Brown walking cultivator, chacun		23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1 2 3	17 50 à	25 00
Geddes' hinge harrows, 14 à 20-tooth	7 50 à	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		3 00
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		4 75
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		28 00
Deere disc harrows, No 4		34 00
Hollow ware, ski lots and lids		2⅝
Anvils	10 à	13
Bar iron, basis per cwt		2 00
Sheet iron, basis, per cwt		2 75
Steel nails 50 à 60 basis, keg		1 95
Iron nails, 50 à 60 basis, keg		1 90
Wire nails, 50 à 60 basis, keg		2 30
I cut keen plows, pony x pts,	list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts,	list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts,	list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts,	list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts,	list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 80
A. B. & Co steel plows, A-O x pts, chacun		2 90
A. B. & Co steel plows, B-O x pts, chacun		3 50
A. B. & Co. steel plows, O-O x pts, chacun		5 00
A. B. & Co. cast plows, ½ 8-K pony x pts, chacun		1 75
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 70
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base		07¾
Rope, manila, ½ inch and over, base		11¼
Rope, cotton, 5 16 and ⅜-inch, base		14
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à	10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt		3 25
Drop shot, tower per bag		1 35
Buck shot per bag		1 60
Dupont powder, per keg		5 50
Cane knives, par douz	4 75 à	5 50
Wheel barrows, par douz	14 50 à	19 00
Best coal barrows, chacun	5 50 à	6 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Boards No 1	13 00	Weth.b'ds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	10 00	Ceil'ing No 1	12 00
No 4	7 00	No 2	10 00
		No 3	8 00

Yellow pine, dressed—

Flooring No 1	$21 00	Ceiling No 1	$15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	13 00	No 3	10 00
Weth.b'ds No 1	14 50	Boards No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
		No 4	10 00

Cypress—

Rough b'ds No 1	$25 00	Dr'ed b'ds No 1	$30 00
No 2	20 00	No 2	25 00
No 3	18 00	No 3	23 00
No 4	14 00	No 4	19 00
No 5	12 00	No 5	17 00
No 6	7 à 10	No 6	13 à 15

Wharf timber—
No 1 .... 13 No 2 11
No 3 .... 9½

Mahogany timber per ton	$50 00 à	65 00
Cedar timber, per ton	50 00 à	60 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	40 00 à	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	2 50 à	3 00
Laths, per 1000	1 50 à	....
Alabama lime	95 à	1 05
Cement, domestic	1 75 à	2 00
Cement, imported	2 75 à	3 00
Slate	5 75 à	7 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50 à	11 00
Brick, paving	11 00 à	12 00
Brick, ordinary	7 00 à	8 50
Sand	20 à	25
Shells, small	.... à	40
Shells, large	1 25 à	1 50
Plaster calcined	1 80 à	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	2½ à	3
Common to fair	2 à	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1½ à	2
2me qualité, par tête	$10 00 à	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 à	9 00
2me qualité	5 00 à	6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00 à	11 00
2me qualité	6 00 à	8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	3 à	4
Fair Ouachita	3 à	3½
Moutons—Choice, par tête	2 00 à	3 00
Fair, par tête	1,00 à	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 à	40 00
2me qualité, par tête	20 00 à	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80 à	125
Bons chevaux de trait	125 à	150
Chevaux de selle et de voiture	250 à	400
Mulets pour habitations sucrières	175 à	200
Mulets, qualité moyenne	140 à	150
Mulets pour coton	100 à	175
Mulets communs	40 à	75
Bons mulets de ville	225 à	250

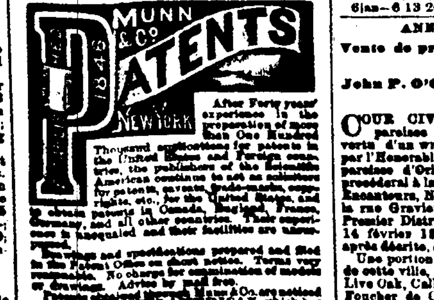

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 20 janvier 1891, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue de Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 20 janv—1f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Argenterie, Joaillerie, etc.

Succession de Mme Emilyne Bynum, veuve de Jesse A. Bynum.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 31,792.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 31 janvier 1891, à 10 heures et demie précises A. M., il sera vendu à l'encan, au No 92 de l'avenue de la Louisiane, coin S. E. de Laurel, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 janvier 1891, pour le compte de la susdite succession, des meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, de l'argenterie, du plaqué, de la joaillerie, etc., etc., ainsi qu'il appert d'un inventaire enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 20 jan—20 24 28 31

PAS DE LIMITE.

3 Ameublements de chambre à coucher neufs—lits Victoria.
2 Ameublements de chambre à coucher—lits Victoria (presque neufs).
3 Ameublements de salon neufs—bois de noyer noir (dernier genre).
2 Sideboards (vaisselières) neufs en chêne, dessus en marbre et B. W.
1 Table à extension neuve.
1 Lounge, (à t neuf), porte-chapeaux, tables de bureau, nattes, pendules en marbre, etc., etc.

IL SERA VENDU, MERCREDI, 21 janvier, à 11 heures A. M., à la partie inférieure du No 3 1/2 de la rue Carondelet près Canal, pour ce qu'ils rapporteront, les articles énumérés plus haut. SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs.

20 janv—2f 3 1/2 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le 1er district, près du Marché Poydras,

No 301 rue Girod, entre Franklin et Liberté.

Succession de Luther F. Tower.—No 26,774.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet. — SAMEDI, 14 février 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 26 avril 1890 pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Lafayette, Girod, Franklin et Liberté**, désigné par le No 31 sur un plan de L. Bringier daté du 30 avril 1836; le dit lot mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et à deux corps de logis avec quatre chambres de chaque côté, une cuisine à 2 étages ayant deux chambres de chaque côté, citerne hydrant lieux d'aisances, etc, connu par le numéro municipal No 301 rue Girod.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant payer les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Geo. G. Préot, notaire aux frais des acquéreurs.

10 janv—10 17 26 31—fév 7 14.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Wagons d'Express, Dray, etc. à l'encan.

James Tierney vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—No 31,847.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 36 rue Royale — MARDI, 27 janvier 1891, à 11 heures A. M., au No 326 de la rue Félicité, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile, Division A, en date du 13 janvier 1891, il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir:

5 chevaux, 2 mulets, 1 poulain, 9 charrettes, 1 dray, 1 jeu de harnais.

Conditions—Comptant.

16jan—16 18 20 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques du premier acquéreur.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues Magazine et Robin dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Camp et Terpsichore.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyrel, subrogée, vs Casaux & Soutilles et al No 7,566.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyrel subrogée, vs A. Casaux & Soutilles et al, No 7,596.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias contre Bernard Barth à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 février 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Terpsichore formant le coin des rues Magazine et Robin et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Magazine sur cent vingt huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz, le 8 mai 1873, par acte passé pardevant R. J. Kerr ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 760.

Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20jan—20 27—fév 3 10 17 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant le coin des rues Tonti et Douane, bornée par les rues Canal et Rocheblave.

E. Teilhard vs A. Briffed.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 31,872.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 février 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes y appartenant situés dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 304, borné par les rues Douane, Canal, Tonti et Rocheblave, désignés comme lots Nos 26 et 27, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 avril 1859, mesurant chaque vingt-cinq pieds de face à la rue Douane, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée dix pieds de large commune aux dits lots et autres. Le lot No 27 forme le coin des rues Tonti et Douane; le dit plan est déposé au bureau de A. C. Ainsworth, ex notaire, d'après le plan No 7.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Mlle Julie Boudet d'après un acte passé le 12 décembre 1868, pardevant Ernest Commagère, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 janv—20 27—3 10 17 21 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha B. Healey vs Joseph H. Ashbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 31,797. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 7 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., située dans le 5me district de cette ville, dans McDonoghville, sur la rive droite du fleuve et étant la moitié du lot désigné par le No 7 de l'îlet No 13 sur le plan primitif fait par Joseph Pilié, daté le 5 décembre 1832, et déposé au bureau de A. Grivot, ex notaire public en cette ville, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Jackson, sur cent quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, comprise entre le Marché, les rues Jackson, Madison et Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6jan—6 13 20 27 fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété près du parc Audubon.

John P. O'Connell vs Albert S. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 31,056. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre dans le sixième district de cette ville, à Burtheville, borné par les rues Live Oak, Calhoun et Laurel et la propriété de Foucher de Circé, maintenant connu comme le City Park; la dite portion de terre étant l'encoignure des rues Calhoun et Laurel et mesure cent quarante quatre pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Calhoun, et de face à la rue Laurel de cent soixante sept pieds six pouces et sept lignes et demi sur une profondeur de cent soixante quatre pieds trois pouces, conformément à un plan annexé à un acte par devant W. J. Castell, notaire, le 6 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 janv—13 20 27—3 10 14 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin à trois étages près du Marché Français,

Dans le centre du grand commerce qui y est concentré.

Succession de Auguste Thézé et Succession de Marcel Thézé.

Nos 31,356 et 31,357—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 21 février 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 71 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E signés du 15 janvier 1891, et rendus dans les successions ci-dessus mentionnées, la propriété ci-après décrite, savoir—

Le magasin et résidence en brique à trois étages, solidement construit, No 308 rue Decatur, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Gallatin, Hôpital et Quartier. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan déposé à l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No —— et mesure 26 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 69 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de la bâtisse ci-dessus, ayant un magasin en bas et entrée de côté, couloirs et 9 chambres aux étages supérieurs. Chaque succession a un intérêt indivis de la moitié.

La propriété est près du marché français, rue Dumaine y conduisant, contrôlant le courant du gros des affaires dans un de nos principaux centres de commerce. Sa proximité au fleuve et au marché en fait une des propriétés les plus désirables comme placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations seront assurées et la police transférée au détenteur des billets et les acquéreurs payant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant de dépôt du prix d'adjudication lors au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 janv—18 24 31 fév 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers à l'encan.

Lawrence H. Christesen vs Mme Katie Gilbertson et als.

No 30,774—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI 28 janvier 1891, à 11 heures A. M., en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 9 octobre 1890 et signé le 17 octobre 1890, au local No 17 rue Marais entre Canal et Dumaine, il sera vendu à l'encan:

Les meubles de maison et effets mobiliers à la dite résidence comprenant meubles de salon, de salle à manger et chambre à coucher, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

17 janv—17 24 25 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'intérêt pour les petits capitalistes.

MAISON DE RESIDENCE

Dans le Premier District, rues Prytanée et Magazine, rapportant de bons revenus.

Succession de Mlle Emilie Julie Green.

No 31,110—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Vente à l'encan, à un crédit de longue échéance.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 février 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la susdite affaire, le 5me jour de janvier 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite:

La maison de résidence double à deux étages, en bois, Nos 134 et 136 rue Prytanée entre Urania et Polymnie, décrite comme suit: Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Prytanée, Calliope, Urania et Polymnie, lequel terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Prytanée, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. La maison donne sur la rue Polymnie et fait face aux maisons de demeure de MM. Magnania, Barkley et Agar.

2° La rangée de quatre maisons de résidence en bois à deux étages, Nos 488, 488 1/2, 490 et 490 1/2 rue Magazine, à l'angle nord est de la rue Orange, décrite comme suit: Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Orange, Race et Constance, et ayant 52 pieds de façade rue Magazine sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Orange entre parallèles, formant l'angle des deux dernières rues mentionnées et mesurant 100 pieds, lequel terrain comprend les terrains Nos 11 et 12 sur un plan de B. Buisson, voyer, du 7 décembre 1832.

3° La maison de résidence double à deux étages en bois, Nos 398 et 400 rue Magazine, entre Melpomène et Terpsichore, décrite comme il suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Terpsichore, Constance et Melpomène, désigné par le No 4 sur un certain plan du même et déposé dans les archives à un acte en partage passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 30 novembre 1840. Le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 127 pieds.

4° La rangée de trois résidences en bois à deux étages, Nos 410, 412 et 414 rue Magazine, entre Melpomène et Terpsichore, décrites comme suit: Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Terpsichore, Constance et Melpomène, désignés par les Nos 7 et 8 sur le plan ci-dessus annexé à un acte de partage passé pardevant H. B. Cenas ancien notaire en cette ville le 30 novembre 1840 lesquels dits lots mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Magazine, sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes ces résidences sont situées dans des places de cette ville bien pavée et dans une partie bien achalandée, accessible au centre des affaires. Nous pouvons dire qu'elles ont toujours été occupées par des familles respectables et d'excellentes conditions des baux qui seront annoncés au moment de la vente ou en s'adressant aux encanteurs.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs. La partie à crédit, s'il y en a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1891, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

7jan—7 17 24 31 fév7

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE PLUS GRAND ATTRAIT

QUI S'OFFRE

AUX CAPITALISTES!

Un emplacement où sont réunis tous les intérêts des grands marchés de cette ville et du commerce de détail de toute la façade de la rivière.

LE HEADLIGHT

Du Marché Français qui comprend toutes les petites industries concentrées en notre ville, à l'encan à crédit.

Les fameux Magasins Rouges.

Coin des rues Dumaine et Peters.

S'imposant sur toute la Levée.

Vente péremptoire sans limite.

Succession de S. Alexander.

Vente en partage.

No 19,622—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 janvier 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus et signé le 24 décembre 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, sur l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le Chemin Public, maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre "A" et ayant un pied américain, 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du Vieux Chemin Public, maintenant rue Peters 54 pieds de profondeur sur le côté ouest de la ligne du lot No deux, ci-dessous décrit, et 50 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté est de la ligne faisant face au Marché aux Légumes; le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilié, le 26 novembre 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 29 avril 1885.

2° Un autre lot de terre touchant la propriété ci-dessus décrite désigné par le No 2 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 1er décembre 1839, annexé à un acte passé pardevant T. De Armas, ancien notaire, le 21 décembre 1833 et aussi désigné par le No 2 sur un plan dressé par Pilié et Murray en date du 13 mars 1866, déposé à l'étude de F. Grima, ancien notaire, lequel lot mesure un pied américain 28 pieds 2 pouces 7 lignes de face sur l'ancien Chemin Public maintenant rue Peters, 31 pieds 6 pouces et 1 ligne sur le côté vers la rue Dumaine, 54 pieds de profondeur sur le côté vers la rue St-Philippe et 38 pieds 6 pouces de face à la rue Levée.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les deux lots ci-dessus décrits, connues comme les Red Stores Nos Un et Deux et toutes les dépendances qui y appartiennent.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant et le reste en un crédit d'un et deux ans avec billets d'acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront les stipulations usuelles de cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, transfert de police d'assurance, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Abel Dreyfous, notaire.

27 déc—27 28—3 10 17 24 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Le cottage en bois, couvert en ardoises, d'un étage et demi, No 546 rue Dauphine.

Le cottage en bois, couvert en ardoises, No 735 rue St-Claude.

Dans l'affaire du Screwmen's Benevolent Association vs. La mineure Cecilia Williams.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE, A des conditions faciles, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 24 janvier 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 10 juin 1890 et signé le 14 juin 1890, dossier No 29,957 dans l'affaire du Screwmen's Benevolent Association vs. La mineure Cecilia Williams, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

Le cottage No 735 rue St-Claude.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 12, borné par les rues St-Claude, anciennement Mons Enfants, Marais, anciennement Morales, Feliciana et Clouet, désigné comme lot No 13 et mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme le No 735 rue St-Claude, contenant trois chambres, citerne etc., et se loue $6 00 par mois.

Cottage coin Dauphine et Washington.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville étant le lot No 12 de l'îlet No 164, borné par les rues Dauphine, Royale, Espagne et Washington, anciennement Poète, lequel mesure 31 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur et façade à la rue Washington de 73 pieds 1 pouce et 4 lignes, plus ou moins, desquels deux rues il forme l'encoignure.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises d'un étage et demi et dépendance, contenant ensemble 5 chambres, citerne, hangar et hydrant, et se loue à raison de $12 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de vente et toutes les clauses usuelles, 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux. Les taxes de 1891 devant être assumées par les acquéreurs en outre du prix de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

21déc—21 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix.

Le magasin en briques à trois étages, No 31 rue Décatur, adjacent à la Banque du Peuple.

Résidence en briques à deux étages et attics, No 69 rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon.

Le cottage en bois couvert en ardoises No 116 rue Kerlerec, entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Célestine Génois veuve de Joseph Soniat du Fossat, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 31 janvier 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 24 novembre 1890, Dossier No 31,249 pour compte de la succession de Célestine Génois, veuve de Joseph Soniat du Fossat, décédée, il sera vendu à l'enchère publique:

Le magasin en briques 31 rue Decatur.

1° Un certain lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 3 de l'îlet No 30 borné par les rues Decatur (Chartres), Douane et Bienville, lequel mesure 19 pieds 2 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un magasin en briques bien bâti à trois étages recouvert en ardoises connu comme le No 31 rue Décatur, avec gaz partout, citerne et hydrant, et présentement loué à la [illegible] Branch Company au bail jusqu'au 1er octobre 1891 à $40 par mois.

La Résidence en briques à deux étages No 69 rue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 28 de l'îlet No 53 borné par les rues Ursulines, Hôpital, Royale et Bourbon, lequel mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent—

Une résidence en briques à deux étages avec attic et recouverte en ardoises avec un bâtiment en briques à deux étages, connue comme le No 69 rue des Ursulines, alcôve et 4 chambres dans la bâtisse principale avec gaz et installations, véranda en fer donnant au second étage et 6 chambres dans la bâtisse de cour, grande citerne et hydrant, cour pavée, etc., et rapportant $25 par mois.

Cottage en bois 116 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St-Claude et Marais, lequel mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de 85 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent:

Un cottage en bois recouvert en ardoises, avec une bâtisse en bois recouverte en ardoises dans la cour, avec 4 chambres et cabinet, aussi des chambres pour laver et pour le bain, le tout dans la maison principale en bon ordre, et dépendances, grande cour, citerne et hydrant et rapportant $15 par mois.

Les propriétés ci-dessus sont toutes en bon état et réparées, et peuvent être inspectées avec une carte des encanteurs et les mesures, etc., sont conformément aux des plans qui peuvent être vus à l'étude de la vente.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acheteurs, et la balance à 1 an ou à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente, avec hypothèque spéciale et lien du vendeur, l'hypothèque embrasse le "pacte de non aliénando", assurance, frais d'avocats et toutes les autres clauses de garanties usuelles. Les divers acheteurs assumeront, en outre de leurs enchères les taxes pour l'année 1891, et feront un dépôt d'argent de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

23 déc—28—jan 4 11 18 25 31

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour les affaires et Résidence,

Coin des rues Laurel et Antonine.

Succession de John Schafer et d'Aloise Michael, sa femme.

No 31,606—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—SAMEDI, 14 février 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, actuellement en congé, dans l'affaire de la succession de John Schafer et Aloise Michael, sa femme, daté le 2 janvier 1891, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonine, Laurel, Constance et Peniston, formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel, sur 107 pieds de profondeur et face à la rue Antonine, le tout plus ou moins.

Ensemble avec la maison en bois, à un étage, au coin des rues Laurel et Antonine, subdivisée en magasin et résidence, bâtisses pour écurie, citerne, etc. Bon emplacement, le voisinage s'améliorant rapidement.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downing, notaire.

Dix pour cent déposé à la vente.

11 jan—11 17 24 31—fév 7 14

PAR ONORATO & STUART

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morceau de terre de valeur dans la paroisse Catahoula.

VENTE DE SYNDIC.

Dans l'affaire de E. W. Troegel vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 30,651.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Charles D. Stuart, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 7 février 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, Division E, daté le 2 janvier 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt de l'insolvable E. W. Troegel, dans et à un certain morceau de terre situé dans la paroisse Catahoula, acquis par le dit insolvable conjointement avec S. H. Houston des Etats-Unis, et décrit comme ci-dessus: Le N. E. un quatrième du N. E. ¼ de la section 20, et le S. W. ¼ du N. E. ¼ et N. W. ¼ du S. E. ¼ de la section 21, le tout dans T. 10, N. R. 5 120 49-100 d'acres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur. La portion à crédit étant garantie par billets de l'acquéreur portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et avec stipulation en faveur de sécurité de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, et pour garantie le paiement de l'assurance, primes et taxes, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur payera, en sus du prix de l'adjudication les taxes courantes. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 jan—6 30 14 17 24 31—4 7 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près du Chemin de la Métairie.

Succession de Robert J. Ker.

Cour Civile de District, Dossier No 30,015.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 7 février 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 décembre 1890—

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre d'une forme triangulaire avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le second district, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou—désigné par la lettre B, d'après un croquis plan fait par Geo. H. Grandjean, le 3 juillet 1887. Lequel lot mesure, d'après le dit croquis plan, 60 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne, 61 pieds 8 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, 30 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 18 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne vers le Chemin du Bayou.

2° Seize lots de terre situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues St-David, St-Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Lesquels lots mesurent Nos 1 et 10 chacun 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9 inclusivement 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton, et lesquels dits lots Nos 1 à 10 inclusivement ont 122 pieds de profondeur respectivement. Les lots Nos 11 à 15, 129 pieds de face à la rue St-Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur, et le lot No 16 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Pierre.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions, comptant. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé.

Actes de vente pardevant L. A. Martinet, notaire.

7 jan—7 10 17 24 31—7 fév

Terrain rue St-Philippe, terres dans la paroisse St-Tammany et actions.

Succession de Martin Wyss.

Cour Civile de District, dossier No 31,297.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 7 février 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74 en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 janvier 1891—

1° Un lot de terre avec toutes améliorations qui en dépendent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Ursulines, Prieur et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 98 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur.

Propriété dans la paroisse St-Tammany.

2° Toute cette portion de terre connue sous le nom de "Braxton Loyd tract" située dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, celui décrit d'après un plan ou croquis fait par W. J. McCulloch, arpenteur, le 20 juin 1849. Laquelle portion de terre se trouve à l'est de la ligne B F, d'après le dit croquis plan et est désignée par les lettres B, C, D, I, J, K, L et B, contenant 580 11/100 acres. La présente propriété se trouve au "Chinchuba Creek," Greensburg District Section 38 Township 7, ranges and more est. Etant la même propriété acquise par le défunt de Gabriel Dabez par acte passé pardevant Wm Kennedy, député commis et ex-officio notaire, le 21 janvier 1858, enregistré dans la paroisse St-Tammany, bureau des aliénations Livre H., folios 45, 46 et 47.

Aussi 10 actions du Peoples Homestead Association de $200 chacune—Série 7.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.

7 janv—7 10 17 24 31—7 fév

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites pour bâtir de valeur

—A—

Alger, ou cinquième district

100 TERRAINS

Attenant aux ateliers du Southern Pacific Railroad Company et d'autres industries.

Succession de W. L. Palmer.

No 28 158—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. B. ROBINSON, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 24 janvier 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans daté le 11 décembre 1890 Dossier No 28 158 pour le compte de la succession ci-dessus il sera vendu—

1° Un certain îlet de terre situé dans le cinquième district de cette ville désigné par le No 42 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Thayer et Peter, divisé en vingt-cinq lots, numérotés de 1 à 25 inclusivement, mesurant comme suit: Les lots 1 à 8 inclusivement se touchent et mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à l'avenue Elmire sur 120 pieds de profondeur. Le dit No 1 forme le coin de la rue Thayer et de l'avenue Pacifique. Le lot No 9 forme le coin de la rue Thayer et de l'avenue Elmire et mesure 28 pieds de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur et de face à l'avenue Elmira.

Les lots Nos 10 à 17, inclusivement, se touchent et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces 6 3/4 lignes de face à l'avenue Elmire, sur 125 pieds de profondeur. Le dit No 17 forme le coin de l'avenue Elmire et de la rue Peter. Le lot No 18 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Peter et mesure 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique, sur une profondeur et façade sur la rue Peter de 123 pieds 3 pouces. Les lots 19 à 25 inclusivement se touchent et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

2° Un certain îlet de terre situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 113 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Market et Evelina et divisé en 21 lots de 1 à 21 inclusivement se touchant et mesurant chacun 29 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 3 pouces de profondeur. Le lot No 1 forme le coin de la rue Evelina et de l'avenue Atlantique. Les lots 7 à 14 inclusivement se touchent et mesurent chacun 27 pieds 2 pouces de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 7 forme le coin de la rue Market et de l'avenue Atlantique.

Le lot No 15 forme le coin de la rue Market et de l'avenue Pacifique et mesure 28 pieds de face à la rue Market sur une profondeur et façade sur l'avenue Pacifique de 120 pieds. Les lots 16 à 21 inclusivement mesurent chacun 29 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 3 pouces de profondeur. Le lot No 21 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Evelina le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

3° Un certain carré d'îlet situé dans le cinquième district de cette ville désigné par le No 160 et borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Newton et Homer, divisé en 20 terrains et numérotés de 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit: le terrain No 1 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Homer et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Pacifique sur une profondeur et façade rue Homer de 123 pieds 3 pouces. Les terrains de 2 à 9 tous deux compris se touchant tous et mesurant, chacun, 32 pieds 3 pouces de façade avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces. Le terrain No 10 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Pacifique sur une profondeur et façade rue Newton de 123 pieds 3 pouces.

Le terrain No 11 forme le coin de l'avenue Elmire et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Elmire, sur une profondeur et façade rue Newton de 123 pieds 3 pouces. Les terrains de 12 à 19 les deux compris, se touchant et mesurant, chacun, 32 pieds 3 pouces de façade avenue Elmire, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces. Le terrain No 20 forme le coin de l'avenue Elmire et de la rue Homer, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Elmire, sur une profondeur et façade rue Homer de 123 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

4° Un certain carré d'îlet situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 176 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique, les rues Newton et Decatur, et divisé en 20 terrains de 1 à 20 inclusivement, et mesurant comme suit: le terrain No 1 forme le coin de l'avenue Atlantique et de la rue Newton, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade à l'avenue Atlantique, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces rue Newton. Les terrains de 2 à 9, les deux compris, se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de façade avenue Atlantique, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces. Le terrain No 10 forme le coin de l'avenue Atlantique et de la rue Decatur, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Atlantique, sur une profondeur et façade rue Decatur de 123 pieds 3 pouces.

Le terrain No 11 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Pacifique, sur une profondeur et façade rue Decatur de 123 pieds 3 pouces. Les terrains de 12 à 19, tous deux compris, se touchent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de façade avenue Pacifique, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces. Le terrain No 20 forme le coin de l'avenue Pacifique et de la rue Newton, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de façade avenue Pacifique, sur une profondeur et façade rue Newton de 123 pieds 3 pouces; le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

5° Un certain carré d'îlet situé dans le cinquième district de cette ville, connu comme le carré d'îlet No 223 borné par les avenues Elmire et Pacifique et les rues Lapeyrouse et Socrates, et a une façade à chacune des rues Lapeyrouse et Socrates de 247 pieds 4 pouces, et une profondeur à chacune des avenues Pacifique et Elmire de 309 pieds 9 pouces. Le tout d'après des plans de W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, copies desquels ont été faites par G. W. C. Behan, daté le 17 décembre 1890, actuellement en exhibition à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit garanti par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant George C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 déc—20 29—janv 3 10 17 24

PAR D. E. MORPHY.

Stock de groceries, vins, liqueurs, balances, glacières, etc.

Geo. M. Stoeckinger vs ses créanciers.

No 31,832—Cour Civile de District—Division E

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 28 janvier 1891, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 309 rue Bienville [illegible] en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 janvier 1891, et à moi adressé—

Le stock de groceries, vins, liqueurs, balances, glacières, etc., contenu dans le magasin ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

15 janv—15 22 28